

## Réunion des Présidents de club 08 septembre 2017

**Clubs présents** ou représentés : Bessan 4 voix, Béziers 7 voix, Frontignan 6 voix, Lattes-Védas 8 voix, Le Cres 6 voix, Lunel 6 voix, Palavas 1 voix, Pérols 5 voix, Prades le Lez 4 voix, Vallée d'Hérault 4 voix, Villeneuve les Béziers 1 voix, Vias 1 voix.

**Clubs excusés** : Agde 7 voix, Montpellier 10 voix

**Clubs absents** : Cournontéral 1 voix, Laurens 1 voix, Roquebrun 1 voix, Sète 5 voix

**Membres du comité départemental présents** : Nicolas BEAUBRAS, Yolande Communaudat, Chantal LASSUS, Jackie RACINAIS, Guillaume ROQUES.

**Membres du comité départemental excusés**: Philippe Communaudat, Nicolas HUGEDE, Jacky Richeux

**Invités** : Howard Catherine (BEES 2 salarié du CD34)

Début de la réunion à 18h35

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette réunion de rentrée des Présidents de club. Notre rôle de dirigeant associatif et responsable de club est de véhiculer des valeurs de vivre ensemble et solidaire.

### **Nous allons faire un petit bilan de la saison écoulée :**

Nous avons terminé la saison 2016 / 2017 avec 942 licenciés contre 905 la saison passée, soit une légère augmentation. Tableau ci contre.

### **Bilan sportif 2016 / 2017**

De bonnes participations individuelles aux divers Championnats de France avec de beaux podiums. Ayant peur d'en oublier, je ne citerai que les podiums qui seront récompensés ce soir. (Chantal fera le détail complet pour l'AG et ce dernier sera mis sur le site du CD).

Nous avons eu 2 champions de France les Agathois : Rayan SARDA en tir nature et Mathilde GUERRE en tir 3D, 2 vice champions : en tir nature Philippe RAMON et en tir 3D Rayan SARDA, et une 3<sup>ème</sup> place pour le tir en salle, Victoria SEBASTIAN et en tir FITA deux 3<sup>ème</sup> place pour Victoria SEBASTIAN et Marie Christine GENOUX du MAC.

Félicitations à tous nos sportifs pour leurs participations aux diverses compétitions.

Félicitations aussi et bienvenue à nos nouveaux arbitres. F. DESPLATS du Crès, A. COMMUNAUDAT, L. LEVACHER de Frontignan

Nous avons aussi 3 stagiaires arbitres qui viennent d'entrer en formation : Thierry RODIER (Bessan), Ricardo EUSEBIO et Eric VIGOUROUX (Vias) sans oublier Steven ANDRE (Agde) et Kristel BEZARD FALGAS de Lat'Vedas

### **Emploi :**

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD est intervenu dans 8 clubs du département, (Bessan, Frontignan, Le Crès, Lunel, Montpellier, Prades le Lez, Vallée de l'Hérault et Vias). Il assure le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux et pour l'ETR pour la Ligue LR dans le cadre de l'AHN.

Il anime aussi des actions de découverte du tir à l'arc pour les collectivités et assure les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS

Les clubs souhaitant bénéficier des interventions d'Howard, doivent en faire la demande écrite et ce dès le mois de février 2018 (réponse à donner pour l'AG). La demande est à refaire tous les ans, il n'y a pas de tacite reconduction. Nous vous en remercions par avance.

### **Prévisionnel AHN:**

Suite à la nouvelle Ligue ( CRTAO ), nous ne pouvons pas nous projeter en avant. Prochaine réunion le 30 septembre.

Pour cette saison, il y avait deux centres AHN dans l'Hérault un sur Lattes / Védas avec 8 jeunes encadré par Christiane LEVY et un centre de regroupement AHN sur Montpellier avec 11 jeunes archers venus des clubs de Frontignan, Lunel, Le Crès, Montpellier, Palavas et Pérols encadré par Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD34.

En cas de non renouvellement de l'action par le CRTAO, au niveau du CD on envisage de créer une action similaire, le problème étant le financement. A ce propos JL Levy conseille de voir avec la région et se propose de nous accompagner.

### **Prévisionnel cheveux d'argent :**

Nous renouvelons cette action qui se veut dans un esprit sportif et convivial, d'autant que nous avons 175 archers super vétérans dans le département. La même modique somme de 15€ pour la saison sera demandée aux participants. A la demande du conseil général nous allons continuer d'instaurer les journées parrainages une fois par trimestre.

## **Calendriers formation jeunes 2017 / 2018 :**

Cette saison, nous allons remettre en place des stages départementaux compétiteurs pour permettre à des jeunes de progresser en visant l'AHN. Ces stages se font sur deux jours à chaque petites vacances scolaire avec repas tiré du sac. Coût de 20 €

Stages de progression avec contrat d'implication.

- vacances de Toussaint : 23 et 24 octobre pour les jeunes compétiteurs B. M. C. ne faisant pas partie du AHN, il sera sans hébergement avec repas tiré du sac collège de l'Assomption Montpellier.

- vacances de Noël : 04 et 05 janvier lieu à définir

- vacances d'hiver : deux stages les 19 et 20 février pour les compétiteurs. Les 21 et 22 février perfectionnement des archers en Niveaux (gymnase Spinosi à Montpellier Odysseum).

- vacances printemps du 16 au 18 avril (3 jours) pour les compétiteurs, Montpellier et les 19 et 20 avril pour les Niveaux.

Ces stages seront animés par Howard CATHERINE.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions. Il est aussi demandé qu'elles soient retournées au plus tard une semaine à l'avance (dossier complet).

## **Formations fédérales :**

**Formation des arbitres**, dossier sur le site de la Ligue contacter Michel TERPAND (PCRA), Michel LASSIEGE et Alain TORCHON sont les formateurs et Nicolas BEAUBRAS PCDA34.

**Formation assistant entraîneur** : voir avec le CRTAO.

**Rencontres jeunes** : Il y a eu 452 participants pour cette saison .

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2017 / 2018 est sorti, en tenir compte lors des inscriptions au premier concours. Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions.

<b>Dates</b>	<b>Distances et Nb volées</b>	<b>Lieux</b>
18/11/17	15 M / 16 volées	LE CRES
16/12/17	15 / 16 volées	PEROLS
13/01/18	15 M / 16 volées	FRONTIGNAN
17/02/18	15 M / 16 volées	PRADES le LEZ
10/03/18	15 M / 16 volées	LUNEL
14/04/18	Découverte Campagne 12 cibles	MONTPEYROUX
19/05/18	Découverte Nature / 3D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
02/06/18	15 M / 16 volées	
16/06/18	15 M / 16 volées	BESSAN Finale départementale jeunes

A la demande de la Ligue un nouveau règlement pour les poussins a été mis en place saison 2016. Ils sont classés en P8, P9 et P10 (voir additif au règlement des rencontres jeunes 2016). Ils tirent tous à 10M et 2 X 5 volées de 3 flèches sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers niveaux, les tirs se font à 15 M en deux séries de 8 volées.

Pour la finale départementale jeunes 2017, et suite à la mauvaise expérience de 2016, on a mis en place cette saison un nouveau règlement avec des tirs qualificatifs le matin en huit volées de 3 flèches plus matchs éliminatoires l'après-midi.

Il est demandé aux clubs pour la première rencontre qui aura lieu au CRES le 18 novembre, de bien noter le N° de licence et la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates importantes surtout pour les Poussins (P10 né en 2008, P9 né en 2009 et P8 né en 2010). Bien préciser aussi à ces jeunes archers que la présentation de la licence est obligatoire pour faire une compétition. Nous mettons directement les « Chronotir » pour préparer les jeunes aux concours officiels. Bien leur préciser aussi qu'ils doivent avoir une tenue décente sur le pas de tir. Idem pour la tenue du club qui reçoit sans oublier les coachs ainsi que celle des membres du CD !

Cette saison, le « découverte tir en campagne » se fera le 14 avril 2018, et le découverte nature / 3D « Prix du Département » le 19 Mai à Roussières (inscriptions 5 € à payer au département).

Petit rappel, les jeunes ayant participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes. Nous proposons de leur permettre de faire trois concours officiels tout en restant dans les rencontres jeunes

Les benjamins et minimes en N1 ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée (taille de blason adaptée).

Pour la saison 2018 / 2019 les propositions de dates seront à déposer en février lors de l'AG 2017 pour pré établir le calendrier de la saison suivante qui ne sera définitif qu'après la finale départementale jeunes qui aura lieu à BESSAN

Proposition de modifier le cahier des charges des rencontres jeunes pour les P8 pour obliger les organisateurs à mettre des cibles mousses.

### **Calendrier des Championnats départementaux :**

Pour éviter tous désagréments, on souhaite faire ce petit rappel pour bien faire la distinction entre un concours dominical et un Championnat Départemental ou de Ligue. Pour ceux ci, les mandats seront validés et envoyés par nous même.

Pour la saison salle, le championnat départemental se fera sur deux sites à LUNEL fin janvier pour les jeunes et au CRES début février pour les adultes. Conditions pour y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

Il restera à se positionner sur le calendrier extérieur début octobre. Dès que les inscriptions au calendrier saison extérieure 2018 seront possibles sur le site de la FFTA on vous le fera savoir. Sachant que seuls les clubs ayant un arbitre en activité ou en formation peuvent se positionner.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD fournit les trophées, des trois premiers de chaque catégorie, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

**CNDS 2017:** Cette année, 2 clubs sur 18 ont déposé une demande de CNDS. Le CD quand à lui a obtenu 3 000 € sur les 5 000 € demandés.

### **Finances :**

\* Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus

\* Interventions extérieures forfait à la demi journée, plus frais de déplacement et matériel.

\* utilisation des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel. Cette aide nous coûte cette saison 455 € en bons d'achats

\* Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5<sup>ème</sup>.

\* Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.

\* Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons 600 € de primes podiums.

\* Aides aux déplacements des équipes de DN1 (125 € X 4 déplacements) , DN2 (65 € X 3 déplacements plus 125 € si accession à la finale), et pour la finale nationale de la DR Ex / DN2 (65 €) idem pour les équipes de parcours sur sélection.

\* Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres soit 10% par le CD, 50% par la Ligue et 40% par le club.

\* stages jeunes compétiteurs et niveaux 20 € pour les deux jours avec repas tiré du sac.

\* location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)

\* La part licence du Comité à 5 € reste inchangée depuis 2002.

A la demande du club de Agde, nous leur avons octroyé une aide exceptionnelle de 500 € pour l'organisation de leur championnat de France par équipe 3D. Aide sur présentation de factures.

### **Informations diverses :**

\* Petit rappel les clubs doivent faire parvenir au CD et à la Ligue le P.V. de leur A.G. et les coordonnées des personnes à contacter. Mettre à jour leur instances sur le site FFTA.

\* Les demandes de prêt de matériel sont faire par mail ou courrier avec dépôt de chèque de caution au CD34.

\* Suite à la fusion MP / LR de grands changements sont en vue

\* Vous avez reçu début août un dossier émanant du CDOS concernant une aide aux clubs recevant des jeunes, documents à retourner avant la fin du mois de septembre

### **Tarif licences saison 2018**

<b>Type licence</b>	<b>MP 2017</b>	<b>LR 2017</b>	<b>CRTAO 2018</b>
Compétiteurs	21	17	<b>20</b>
Loisirs	21	17	<b>19</b>
Sans pratique	21	11	<b>16</b>
Jeunes	16	9	<b>13</b>
Poussins	6.50	9	<b>9</b>

### **Dates à retenir :**

\* Proposition A.G. du Comité Départemental le vendredi 9 février 2018 à 18 H 30 à la maison départementale des sports.

Fin de la réunion : 20h avec la présence de nos médaillés nationaux à qui l'on remet les primes de podiums

## Répartitions des licences par clubs et nombre de voix saison 2017

<i>Clubs</i>	2016	2017	Evolution	<i>Nb. voix</i>
<b>AGDE</b>	55	<b>75</b>	36,4 %	<b>7</b>
<b>BESSAN</b>	47	<b>46</b>	-2,1 %	<b>4</b>
<b>BEZIERS</b>	69	<b>77</b>	11,6 %	<b>7</b>
<b>COURNONTERRAL</b>	15	<b>11</b>	-26,7 %	<b>1</b>
<b>FRONTIGNAN</b>	67	<b>69</b>	3 %	<b>6</b>
<b>LATTES</b>	111	<b>104</b>	-6,3 %	<b>8</b>
<b>LAURENS</b>	9	<b>8</b>	-11,1 %	<b>1</b>
<b>LE CRES</b>	66	<b>61</b>	-7,6 %	<b>6</b>
<b>LUNEL</b>	74	<b>67</b>	-9,5 %	<b>6</b>
<b>MONTPELLIER</b>	108	<b>165</b>	52,8 %	<b>10</b>
<b>PALAVAS</b>	17	<b>17</b>	0	<b>1</b>
<b>PEROLS</b>	71	<b>60</b>	-15,5 %	<b>5</b>
<b>PRADES LE LEZ</b>	59	<b>48</b>	-18,6%	<b>4</b>
<b>ROQUEBRUN</b>	7	<b>7</b>	0	<b>1</b>
<b>SETE</b>	54	<b>53</b>	-1,9%	<b>5</b>
<b>VALLEE HLT</b>	46	<b>48</b>	4,3 %	<b>4</b>
<b>VILLENEUVE les Béziers</b>	7	<b>6</b>	-14,3 %	<b>1</b>
<b>VIAS</b>	23	<b>20</b>	-13 %	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>905</b>	<b>942</b>	<b>4,1 %</b>	<b>78</b>

Nous avons eu 654 hommes et 288 féminines (30%)

### *Répartition par catégories*

Catégories	Féminines	masculin	
poussins	29	49	78
benjamins	22	76	98
minimes	26	63	89
cadets	48	71	119
juniors	15	22	37
seniors	85	165	250
vétérans	27	69	96
Super vétérans	36	139	175

### 8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- **au-delà de 100 membres licenciés , 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.**